

FONDS D'AIDE AUX INITIATIVES SOCIALES (FAIS)

UN FONDS LOCAL POUR ATTÉNUER LES IMPACTS DE LA CRISE SANITAIRE AUX ÎLES-DE-LA-MADELEINE | JUSQU'AU 5 MARS 2021

PARTENAIRES FINANCIERS PARTICIPANTS | * TOTAL DE 100 000 \$



Réseau des partenaires en développement social des Îles-de-la-Madeleine

*En date du 1^{er} juin 2020



CE FONDS VISE À SOUTENIR : DES ORGANISMES

Œuvrant sur le territoire des Îles désireux de mettre en place **de nouvelles initiatives** pour répondre aux enjeux sociaux émergents ou qui font face à des **coûts supplémentaires** pour adapter leurs services et rejoindre leurs clientèles.



DES CITOYENS

Désireux de mettre en oeuvre **une nouvelle initiative sociale** en lien avec le contexte de la pandémie.



CE FONDS D'AIDE AUX INITIATIVES SOCIALES (FAIS) À ÉTÉ CRÉÉ :

pour répondre aux nouveaux enjeux sociaux et aux situations de vulnérabilité engendrés par la crise sanitaire sur le territoire des Îles. Le Bureau du député à l'Assemblée nationale du Québec Joël Arseneau et le Réseau des partenaires en développement social ont réuni des sommes pour soutenir des initiatives visant à atténuer les impacts de la crise sanitaire. Le FAIS se veut une solution rapide pour soutenir les initiatives citoyennes et aider les organismes qui ne sont pas admissibles aux programmes gouvernementaux actuels à adapter leurs services. Les demandes sont acceptées jusqu'au 5 mars 2021.

COMITÉ D'ANALYSE DU FAIS

Représentant du député Joël Arseneau
Représentant de l'Équipe de développement social des Îles
Représentant du Réseau des partenaires en développement social des Îles-de-la-Madeleine

MISE EN ŒUVRE

ACCUEIL | ÉVALUATION 1

Carrefour jeunesse-emploi des Îles-de-la-Madeleine
1-184, chemin Principal, Cap-aux-Meules, Qc, G4T 1C6
Téléphone 418 986-2536
FAIS@cjedesiles.qc.ca

ACCOMPAGNEMENT 2

Le demandeur est accompagné par un membre de l'Équipe de développement social

OU

RÉFÉRENCE

Le demandeur est référé à un programme déjà existant

3

Inscription via un formulaire unique

4

Analyse de la demande par le comité

5

Réponse au projet

VOIE UN DÉLAI MAXIMUM
DE UN MOIS DE L'ACCUEIL
DE LA DEMANDE À LA
RÉPONSE AU PROJET